

Rapport de la commission sur l'économie de l'immatériel

Maurice Lévy

Jean-Pierre Jouyet

4 décembre 2006



Rapport de la commission sur l'économie de l'immatériel

La croissance de demain

La croissance de demain



Il est une richesse inépuisable,
source de croissance et de prospérité :
le talent et l'ardeur des femmes et des hommes.



L'ère post-industrielle est là :

*la croissance dépend moins des usines
que de l'imagination.*





L'imatériel, C'est quoi ?



L'immatériel

Une économie qui n'a pas de fondement physique
mais qui place *la capacité intellectuelle, la connaissance,*
l'imagination, l'innovation et la recherche
au cœur de la création de valeur.



L'économie a changé : 3 exemples

- Les actifs immatériels dans les bilans d'entreprise
 - De 1990 à 2004, le poids des concessions, brevets et droits similaires dans les bilans des entreprises françaises a augmenté de 693%. (de 7,7 à 61 Mds d'€)
- La part de l'immatériel dans les produits de grande consommation
 - Le coût de production des automobiles ne représente qu'une partie du prix de vente des véhicules total, le reste correspond à la rémunération d'actifs immatériels : R&D, brevets, design, marques (marketing, publicité)
- Les économies ont toujours une base industrielle forte, mais la valeur ajoutée du secteur des services culturels, récréatifs ou d'information ne cesse d'augmenter
 - En 2003, un valeur ajoutée de 11 Mds d'€ (autant que la construction aéronautique + navale + ferroviaire) et 300 000 emplois (autant que l'industrie automobile)

Nous sommes entrés dans l'ère de l'immatériel

Les fondamentaux de l'économie de l'immatériel

➤ Connaissance

➤ Création

➤ Communication

Les économies les plus puissantes dans 10 ans ?

- Celles qui seront capables de former,
d'attirer et de développer les nouveaux talents
- Celles qui seront capables de s'affranchir des barrières
(privé/public pour commencer) et de se jouer des frontières
(économiques, commerciales, intellectuelles, créatives)
- Celles qui seront capables de collaborer et de fonctionner en réseau
dans une économie des relations

Face à ces bouleversements,
où se situe la France ?



La France dispose d'atouts majeurs

- Des talents humains et des savoir-faire reconnus
- Des infrastructures de qualité
- Des marques fortes
- Un patrimoine exceptionnel

*Mais nous gâcherions ce potentiel
si nous ne savions pas surmonter nos handicaps*

Éducation, recherche, création : nos acquis ne suffisent plus

- Education : la situation alarmante de l'enseignement supérieur
 - ▶ La première université française n'est que 45ème dans le classement mondial.
- Recherche publique et privée : malgré des efforts,
la France n'y est toujours pas
 - ▶ Dépenses de R&D = 2,16% du PIB (- 0,13 pt depuis 1996)
quand la stratégie de Lisbonne vise 3%.
- Création : attention au tassement
 - ▶ Exemple : la stagnation des exportations de produits culturels
 - 2 077 M€ en 2004 par rapport à 2 103 M€ en 2000.

Des rigidités qui freinent l'innovation

- Peu d'entreprises françaises présentes dans le secteur des TIC
 - Où sont les Yahoo, Google, Ebay français ?
- Des difficultés de financement pour les PME innovantes
 - Nos emplois sont nés hier des grands groupes industriels. Aujourd'hui, ils naissent dans les services. Et demain ?
- « Une économie de la rente » prédomine dans certains secteurs
 - Les réglementations, les situations acquises freinent la concurrence, premier stimulant de l'innovation.

Les actifs immatériels : mal connus et donc mal gérés

➤ 3 exemples

► Valorisation de la recherche dans nos universités

- Une grande faiblesse due au manque de coopérations entre le monde universitaire et les entreprises et à l'insuffisance de l'intéressement des laboratoires aux innovations

► Image de marque de nos musées et collections nationales

- Favoriser une gestion plus dynamique des œuvres
- Faire rayonner notre ingénierie artistique et culturelle à l'étranger

► Licences et droits attribués par l'État

- L'Etat doit mieux connaître les actifs dont il dispose, dans la gestion des fréquences ou les autorisations qu'il accorde

La capital humain :

une richesse déterminante à développer

- Avec le capital physique, le capital humain est de plus en plus la clé de la création de valeur
 - Toute idée peut être créatrice de valeur
 - Il faut en tirer les conséquences sur le modèle des dispositifs existants pour le capital physique
 - Incitation financière pour les dépenses de formation
 - Valorisation comptable du capital humain
 - Permettre à chacun, à 20 ans comme à 70, de concrétiser son idée
 - Poser les questions de durée du travail, notamment tout au long de la vie.

3 grands axes de changement

- Changer de réflexes
- Changer d'échelle
- Changer de modèle



Changer de réflexes

- 1^{er} réflexe à abandonner : *mettons fin à l'économie de la rente*
 - Réévaluations périodiques et généralisées des droits attribués par l'Etat
 - Recours plus systématiques aux enchères
 - Adaptation des régimes de propriété industrielle et artistique aux évolutions technologiques
- 2^{ème} réflexe à abandonner : *arrêtons de considérer que la recherche se limite aux seuls grands projets industriels*
 - Avoir une politique de discrimination positive en faveur des PME innovantes
- 3^{ème} réflexe à abandonner : *cessons de considérer que les actifs de l'Etat se limitent à l'immobilier et aux participations publiques*
 - Une politique plus dynamique de valorisation des immatériels publics : marques, patrimoine culturel, données publiques, fréquences, image de la France

Changer d'échelle

- Volatile, l'économie de l'immatériel ne s'arrête pas aux frontières.
Le cadre de l'action publique, c'est *a minima* l'Europe.
- Pour la fiscalité
 - Ne cherchons pas à taxer les nouvelles sources de richesses, encourageons leur développement.
 - Mais réfléchissons à l'impôt de demain dans la société de l'immatériel
- Pour la protection des idées et des marques
 - Pour une politique européenne du brevet
 - Pour la ratification du protocole de Londres sur les brevets

La prochaine présidence française de l'UE doit être un tremplin pour l'immatériel européen

Changer de modèle

► Éducation : *Devenons une superpuissance éducative*

- Investissons massivement dans le supérieur
- Constituons des campus d'excellence

► Recherche : *Engageons une profonde rénovation*

- Orientons le financement de la recherche pour encourager le partenariat public-privé, favorisons les PME innovantes dans les secteurs d'avenir, privilégions le soutien aux projets plutôt que l'aide aux structures
- Fusionnons les statuts d'enseignant-chercheur et de chercheur pour réduire le cloisonnement entre recherche et université.
- Valorisons mieux les résultats de la recherche publique par la création d'entreprises et le transfert de technologie.

► Fiscalité : *Alignons-nous sur nos concurrents pour jouer à armes égales avec eux*

- Alignons l'impôt sur les sociétés sur la moyenne européenne.

► Régulation : *Veillons à une bonne information des consommateurs dans un monde dématérialisé*

A la recherche du point perdu

- L'immobilier peut générer
un point de croissance supplémentaire





68 recommendations

20 propositions phares

- Pour mieux connaître et mieux gérer notre patrimoine immatériel
- Pour adapter les circuits de financement et la protection des idées
- Pour enrichir notre capital humain et renforcer notre attractivité



20 propositions phares

Mieux connaître et mieux gérer
notre patrimoine immatériel



68 recommandations

1

5. Refonder la gestion des droits immatériels de l'Etat autour de trois exigences :

- *la révision périodique des conditions d'octroi de droits ;*
- *l'anticipation des changements à l'œuvre ;*
- *la diversification des techniques de valorisation des droits.*
Développer le recours aux enchères lorsque cela s'avère approprié.

68 recommandations

2

18. Parce que les fréquences sont une ressource rare et d'une grande importance pour de nombreux secteurs industriels,
dynamiser leur gestion en instaurant une plus grande concurrence entre les utilisateurs pour en faire un véritable support de l'innovation.

68 recommandations

3

**21. Rapprocher les autorités de régulation
des secteurs des télécommunications
et de l'audiovisuel.**

68 recommandations

4

- 8. Confier à la nouvelle agence des actifs immatériels publics le soin d'identifier les progrès pouvant être réalisés dans la valorisation des marques publiques.**

68 recommandations

5

- 10. Renforcer le rayonnement
des musées français**
- en leur donnant la possibilité, notamment,
- *de céder le droit d'utilisation de leur nom dans des conditions très strictes*
 - *de vendre certaines de leurs œuvres selon des modalités également très encadrées.*

20 propositions phares

Adapter les circuits de financement
et la protection des idées



68 recommandations

6

24. Prendre l'initiative dans les structures européennes et internationales de normalisation comptable d'une réflexion sur l'**inscription des marques au bilan des entreprises,**

➤ *non seulement lorsque les marques ont été acquises par croissance externe,*

➤ *mais aussi lorsque celles-ci ont été développées en interne.*

68 recommandations

7

47. Comme pour le GAFI sur la délinquance financière, être à l'origine d'un groupement international, rassemblant pays développés et émergents, afin de lutter plus efficacement contre la contrefaçon.

68 recommandations

8

**41. Ratifier le protocole de Londres
sur les brevets
et relancer le projet de brevet communautaire.**

68 recommandations

9

**17. Créer un médiateur
des droits artistiques.**



68 recommandations

10

27. Privilégier les PME dans le cadre de la commande publique, selon un *Small Business Act* à l'européenne.

68 recommandations

11

38. Développer une politique incitative visant à faire venir ou revenir en France quelques studios de développeurs de logiciels travaillant pour de grands éditeurs internationaux, français ou non.

Encourager le maintien du système européen de protection des logiciels.

68 recommandations

12

7. Envisager une ouverture encadrée du marché des jeux en ligne, fondée sur l'attribution d'un nombre déterminé de licences, accompagnées d'un strict cahier des charges.

68 recommandations

13

37. Être à l'origine d'une agence de l'innovation industrielle européenne finançant sur appel à projet des grands projets technologiques dans le domaine civil, à partir et en incorporant l'AII.

68 recommandations

14

**50. Conforter le développement
d'un pôle européen
d'expertise financière à Paris.**

20 propositions phares

Enrichir notre capital humain
et renforcer notre attractivité



68 recommandations

15

1. Améliorer l'image de la France à l'étranger en chargeant l'Agence Française des Investissements Internationaux de veiller et réagir aux classements internationaux de notre pays.

68 recommandations

16

64. Adapter notre fiscalité à l'immatériel :

- *en réduisant le taux normal d'impôt sur les sociétés pour le faire revenir à la moyenne des pays de l'Union européenne et en procédant à un abaissement parallèle du taux réduit applicable aux PME.*
- *en lançant une initiative européenne pour une réflexion sur l'avenir de la TVA à l'heure de l'économie des services et de la consommation dématérialisée.*

68 recommandations

17

53. Améliorer nos performances en matière d'enseignement supérieur et de recherche :

- *en accroissant de 0,5 point de PIB l'effort pour l'enseignement supérieur,*
- *en regroupant les établissements et en renforçant leur autonomie pour constituer des pôles d'excellence, visibles au niveau mondial*
- *en regroupant l'essentiel des structures de recherche autour d'une dizaine de pôles.*

68 recommandations

18

**35. Adapter la protection
des droits du consommateur
à l'économie de l'immatériel.**

68 recommandations

19

25. Étudier, au niveau international et en particulier européen, les modalités d'un amortissement du capital humain.

Au plan national, développer les incitations à enrichir et valoriser ce capital humain, par exemple, sous la forme

- *d'un prêt à taux zéro*
- *ou d'un crédit d'impôt pour les dépenses de formation.*

68 recommandations

20

68. Créer un Haut Conseil pour la croissance par l'immatériel présidé par le Premier ministre :

- *pour donner l'impulsion nécessaire à l'émergence de l'économie de l'immatériel*
- *pour accompagner la valorisation du capital immatériel de l'Etat*
- *pour proposer les évolutions législatives et réglementaires, notamment en matière de droit du travail : durée du travail hebdomadaire, flexibilité des contrats, assouplissement des règles de cumul emploi-retraite...*

Saisissons notre chance

- L'immatériel, c'est *la réhabilitation des idées et des hommes au cœur de l'économie*
- Pour que la France passe ce virage avec succès, il faut
 - agir vite
 - agir sur tous les fronts : sociaux, technologiques, politiques, commerciaux, éducatifs...
- C'est ambitieux ... mais c'est possible